

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 31 MARS 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente et un mars à vingt heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Catherine PICARD, Maire.

Date de la convocation : 28/03/2022

Membres présents : BERNIGAUD Henri, BOUILLOUX Louis, CHAPUIS Audrey, COMTET Isabelle, DAMLIANS Michel, DEMANGE Guillaume, GUILLOT Rémy, PACOUD Claudine, PERROT Dominique, PICARD Catherine, SERVIGNAT Jean-Paul

Membres excusés : PELUS Yohann, SERGENT Cyril, VAIL Fanny

Absents :

Nombre de membres : exercice : 14 - Présents : 11 - Votants : 11

Secrétaire de séance : Claudine PACOUD

Délibération 2022-03-31 16 (7.1) : Vote du budget primitif 2022 – Budget Principal

Madame le Maire fait une présentation détaillée du budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de Fonctionnement	628 136,82 euros
Section d'Investissement	892 042,98 euros

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le budget primitif 2022 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 628 136,82 euros en section de fonctionnement et à la somme de 892 042,98 euros en section d'investissement.

Certifié exécutoire
Compte tenu de sa transmission en
Préfecture, le 04/04/2022

Et de son affichage, le 04/04/2022

Le Maire
Catherine PICARD

